Entretien



# Un retour sur investissement rapide boosté par le dispositif des CEE

# Chauffer son eau gratuitement grâce à la récupération de chaleur sur les systèmes de réfrigération

Pour réfrigérer les chambres froides, les installations frigorifiques doivent en extraire la chaleur puis la rejeter dans l'air ambiant. Cette énergie est alors perdue.

De plus en plus d'artisans, d'établissements de santé, de cuisines centrales, d'industries agroalimentaires, d'enseignes de la grande distribution cherchent à récupérer la chaleur sur leurs systèmes frigorifiques pour valoriser cette énergie.

Grâce à un procédé technologique innovant, Boostherm capte 100% de cette chaleur pour produire gratuitement de l'eau chaude. Il est possible de financer tout ou partie des solutions de récupération de chaleur Boostherm par les certificats d'économie énergie.

# omment évolue l'appropriation des solutions de récupération de chaleur ?

Ces solutions sont portées par l'inflation des prix de l'énergie. On constate un développement dans des structures comme des boucheries, des poissonneries, des supermarchés, des hôtels et des restaurants alors qu'auparavant seules les entreprises d'une certaine taille y avaient recours.

Les TPE et les PME s'intéressent désormais à ces solutions de récupération de chaleur sur leurs groupes froids ; les temps de retour

Thomas Gaudillère, Arnaud Doridot et Boris Fournier co-gérants BOOSTHERM

sur investissement sont très intéressants et sont encore améliorés lorsque des aides sont associés à nos systèmes.

#### Quelle est votre solution?

Nos récupérateurs de chaleur sont les systèmes les plus performants du marché; le procédé breveté DCT exploité par les modules Boostherm consiste à exploiter la totalité de la chaleur de condensation dégagée par le système frigorifique. Cela permet de chauffer très rapidement de l'eau et d'assurer une température minimum de 55°C, même dans des conditions difficiles, en une seule passe dans l'échangeur.

D'un point de vue technique, le fluide frigorigène et l'eau circulent en contre-sens dans un échangeur de chaleur à plaques.

La récupération de chaleur Boostherm est intégrable au dispositif étatique des certificats d'économies d'énergie. Ce dispositif permet de financer en grande partie les projets. Le fluide frigorigène en sortie des compresseurs de la machine frigorifique à haute température et à l'état gazeux est condensé dans cet échangeur. Le fluide frigorigène libère beaucoup d'énergie durant son passage à l'état liquide.

De l'autre côté de l'échangeur, l'eau est réchauffée jusqu'à une température de consigne maitrisée et réglable.

#### Comment intervenez-vous?

Nous accompagnons nos clients depuis la définition de leur besoins spécifiques jusqu'au suivi de performances sur plusieurs années : Boostherm réalise les études préalables, les dimensionnements, les chiffrages, les schémas de principe et propose un service complet du début à la fin du projet.

Nous assemblons nos modules, nos armoires électriques et fournissons tout le matériel nécessaire au déploiement sur site sous forme de packages prêt à l'installation (systèmes de récupération de chaleur, ballons d'eau chaude, pompes, kits hydrauliques...). Nous privilégions les partenaires locaux et sommes attachés au made in France.

### Quelles sont les économies d'énergie envisageables ?

Elles sont bien entendues variables d'un projet à un autre en fonction des puissances en jeu et des besoins des installations.





ENTRETIEN - Un retour sur investissement rapide boosté par le dispositif des CEE

Pour un restaurant de type fast-food, il est possible de produire gratuitement toute l'eau chaude sanitaire grâce à cette solution. Dans les grandes industries ou la grande distribution, la récupération de chaleur permet de couvrir entre 50% et 100% des besoins en ECS et/ou chauffage. Tout dépend de l'équilibre entre les besoins en froid et en chaud.

## Quelles sont les aides financières sur ce genre de projet ?

La récupération de chaleur Boostherm est intégrable au dispositif étatique des certificats d'économies d'énergie (CEE) et est en effet éligible aux CEE, dans le secteur de l'industrie, du tertiaire et de l'agriculture.

Le montage d'un dossier CEE est un volet assez lourd à gérer qui nécessite un suivi rigoureux.

Nous accompagnons nos clients pour estimer les aides auxquelles ils peuvent prétendre et réalisons le montage du dossier administratif et technique jusqu'à l'obtention de la prime. Il existe aussi les contrats de performance énergétique, qui reposent non plus sur le versement d'une prime, mais sur l'engagement de performance de la société qui réalise les travaux (20 % d'économie d'énergie au moins sur plusieurs années). Cela permet notamment d'appliquer un coefficient multiplicateur à la prime CEE.

# Quel montant est-il, en général, possible de financer grâce aux CEE ?

Encore une fois, tout dépend des besoins et du matériel en place. En général, les CEE parviennent à financer entre 40 % et 100 %

La récupération de chaleur sur système frigorifique est un secteur en forte croissance dans lequel Boostherm s'emploie à répondre aux besoins client de la manière la plus juste et la plus fiable possible à l'aide de ses solution efficaces et performantes après avoir valider leur intérêt en terme de temps de retour sur investissement



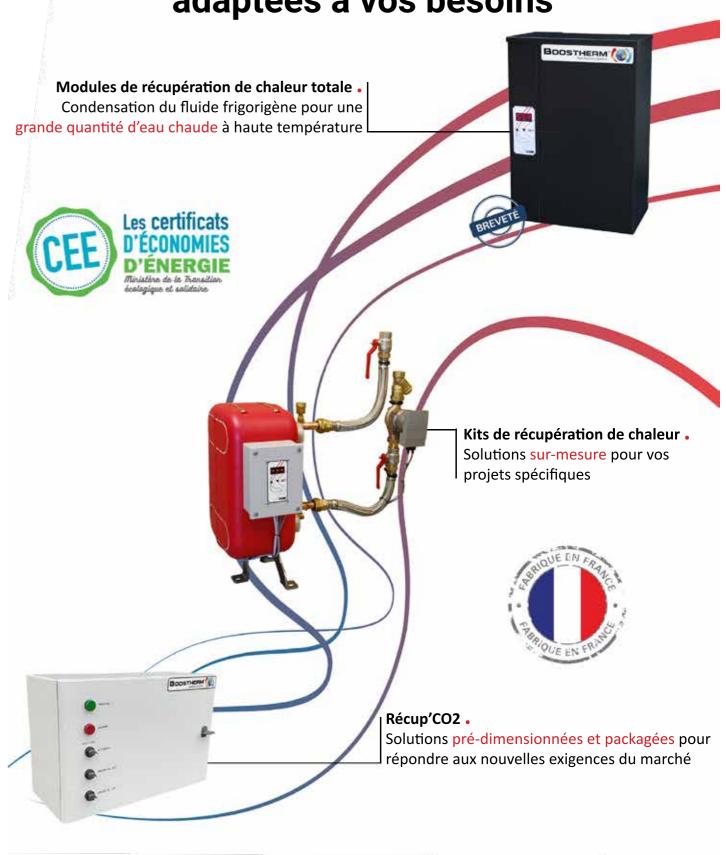
de l'installation de récupération de chaleur. On est vraiment sur du cas par cas mais Boostherm évalue toutes ces données relatives aux temps de retour sur investissement pour valider l'intérêt des solutions en amont.

## Que peut-on espérer en termes de retour sur investissement ?

Le retour sur investissement est rapide, voire immédiat, notamment grâce aux CEE. Pour un petit projet, pour garder l'exemple du fast food, on sera sur un temps de retour situé entre 2 et 4 ans. Pour un projet de plus grande envergure, comme un industriel de l'agroalimentaire, on peut tabler sur un temps de retour sur investissement inférieur à 1 an.



Solutions de récupération de chaleur adaptées à vos besoins



Notre équipe technique vous accompagne • Etudes, conseils et montage de vos dossiers C2E



www.boostherm.com contact@boostherm.com 03.80.48.60.16